

ment, mais à coup sûr, les poussées de l'inflation et du chômage. Toutefois, tant que les gens en quête de travail n'en trouveront pas, tant que les personnes vivant de revenus fixes ne pourront subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs proches, l'État devra s'efforcer de les aider.

Il doit le faire, tout en reconnaissant et en appréciant les inquiétudes qu'expriment de plus en plus fréquemment les Canadiens au sujet de l'étendue et de la nature de la propriété étrangère au sein de notre économie. Un projet de loi traitant d'un aspect particulier de ce problème complexe, à savoir l'industrie de l'uranium, vous sera déferé.

Tous ces projets demandent votre entière attention, lors même que la situation mondiale interdit au Canada de se cantonner dans ses frontières. Les Canadiens savent depuis longtemps qu'ils ne constituent qu'un simple élément de la mosaïque du globe, et que serait atteint l'équilibre politique, économique et social de leur pays si quelque fléau se répandait de par le monde. Aussi le Gouvernement consacre-t-il de plus en plus d'efforts à des tâches où l'initiative et la compétence canadiennes peuvent s'avérer aussi efficaces que naguère en d'autres domaines. Une bonne part de cet effort s'exerce dans le cadre de l'ONU, conscience et espoir du genre humain, qui fêtera cette année un quart de siècle d'existence. Notre œuvre s'accomplira sous des formes aussi diverses que capitales, dans plusieurs secteurs: désarmement, protection du milieu, planification de l'expansion économique, création de nouvelles structures juridiques nécessaires à la surveillance internationale des océans et de l'espace interplanétaire, et sécurité internationale. Nous sommes irrévocablement voués à un monde où la paix, le progrès social et la dignité de l'homme, trop souvent bafoués, doivent être la règle et non l'exception.

Difficultés économiques, inégalités dans la répartition des biens, tensions ethniques, culturelles et politiques, dégradation du milieu naturel, pressions internationales—nos problèmes sont sérieux et se posent avec une urgence qui sollicite toutes nos énergies. Mais aucun de ces problèmes n'est insoluble; aucun d'eux ne prend la forme de ces dilemmes ou de ces questions intraitables qui poussent tant de collectivités à la violence du désespoir. De sorte que, malgré tout, le Canada jouit d'une stabilité sociale exceptionnelle.

Mais cette stabilité n'est pas uniquement attribuable à la chance. Chanceux, nous le sommes certes, mais nous devons aussi reconnaître que nous sommes plus raisonnables et plus sages que nous ne le pensons. La charge de notre héritage européen et la fascination de notre voisinage américain nous voilent la raison et la sagesse qui font du Canada une terre de liberté. Et il convient de le dire solennellement, le Canada est un haut lieu de la liberté dans le monde. Chez nous le respect de l'individu, l'inviolabilité de la personne, gardent la plénitude de leurs sens, et chaque citoyen et chaque groupe peuvent s'épanouir en liberté. Notre entité nationale n'est pas un creuset d'uniformisation, mais une concertation voulue.

C'est dans ce sens de la liberté comme suprême valeur, et de la tolérance comme son incarnation sociale et politique, que nous trouvons notre force et notre raison d'être. Comprenons ce que tant d'étrangers et beaucoup d'entre nous discernent dans l'admiration: nous avons été capables de grandes choses, et de plus grandes choses encore nous sont possibles, si nous le voulons, quant à l'ordre des

valeurs, quant à la vie culturelle, quant à l'organisation sociale et politique, et quant à l'accord avec la nature sans lequel tout le reste peut être anéanti.

Le monde entier commence à se convaincre que, pour survivre, l'homme doit sans tarder prendre en main son avenir. Cela suppose une pleine liberté et un champ d'expérience humaine ample et riche. Or, à l'aube des années soixante-dix, le Canada est assez libre, assez vaste et divers pour que cette démarche d'universel salut s'amorce chez lui. Si nous faisons preuve de constance et de résolution, tel peut être le principe de l'unanimité canadienne. Sachons nous reconnaître au seuil de la grandeur.

Membres de la Chambre des communes,

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Le premier ministre déposera aujourd'hui une liste des projets de loi qui vous seront présentés au cours de la session. Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable A. Hamilton McDonald présente le bill S-1 concernant les chemins de fer.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE LE 20 OCTOBRE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence a bien voulu me faire remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. En voici la teneur:

Des voix: Suffit!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce discours sera-t-il mis à l'étude?

L'honorable A. Hamilton McDonald propose, de l'assentiment du Sénat et appuyé par l'honorable Maurice Bourget:

Que l'étude du discours du trône de Son Excellence le Gouverneur général, prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit remise au mardi 20 octobre.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES INSTITUTION

L'honorable A. Hamilton McDonald propose, de l'assentiment du Sénat et appuyé par l'honorable Maurice Bourget:

Que tous les sénateurs présents au cours de la session actuelle forment un comité chargé d'examiner le Règlement et les us et coutumes du Sénat,